

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) :

DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE*

Certificateur : Ministère chargé de la Santé Date d'échéance de l'enregistrement : 01-09-2025



Code RNCP: 35832



À distance et en présentiel



PUBLIC:

Salarié(e) du particulier employeur Salarié(e), Demandeur (se) d'emploi IL N'YA PLUS D'EXPÉRIENCE MINIMUM EXIGÉE

EFFECTIF: 15 stagiaires/groupe

OUVERTU RE DE GROUPES : nous contacter



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Validation du dossier d'inscription Obtention de la recevabilité

Accès aux sessions selon la disponibilité



DATES RÉUNIONS D'INFORMATIONS:

Tous les samedis



MODALITÉS DE FORMATION:

Collectif, cours du jour, formation en présentiel ou en téléformation, individualisé



RYTHME DE LA FORMATION :

Ateliers collectifs et séances individuelles pendant 3 à 6 mois

- 20 heures (selon profil) d'accompagnement collectif
- 12h d'accompagnement individuel
- + accompagnement formatif + immersion professionnelle



COÛT DE LA FORMATION :

Nous contacter pour le financement



VOS INTERLOCUTEURS:

François ROCHER:

06 74 50 81 38 / 01 82 83 35 20

f.rocher@institutdiademe.com / contact@institutdiademe.com

OBJECTIFS

- ✓ Bénéficier d'un accompagnement pour préparer le livret de présentation des acquis de l'expérience pour l'obtention le DEAP.
- ✓ Optimiser sa prestation écrite pour la rédaction de son dossier de VAE en acquérant et développant des connaissances en expression écrite et des techniques en rédaction.
- ✓ Débloquer les capacités d'expression et transmettre son expérience à l'oral du jury.



OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Rédiger ses motivations, son parcours professionnel et de formation et décrire son expérience professionnelle en lien avec les domaines de compétences de la certification visée.
- ✓ Préparer l'oral du jury : présentation personnelle et professionnelle, motivations pour la VAE, les activités du dossier pour mettre en avant les compétences et les connaissances du candidat.

PRÉREQUIS

- ✓ Il est vivement recommandé d'avoir exercé une expérience professionnelle d'au moins 1 an à temps plein dans le secteur professionnel du diplôme visé.
- ✓ Avoir obtenu une réponse positive à sa demande de recevabilité.

CONTENUS

- ✓ Pour comprendre les attentes de la demande de recevabilité et le livret de présentation des acquis de l'expérience : entretien individuel et séances en groupe
- ✓ Analyser les pratiques professionnelles, opérer le choix des activités à présenter.
- ✓ Préparation méthodologique de l'écrit.
- ✓ Préparation à l'entretien de validation du diplôme avec le jury.

METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports et conseils méthodologiques et simulations et jeux de rôle pour la préparation orale.
- √ Conseils et suivi individualisé et échanges de pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

✓ Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle, supports vidéo...

ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT - RECONNAISSANCE DES ACQUIS

- √ Évaluation des étapes de l'accompagnement par validation de la production demandée par l'accompagnateur.
- ✓ Organisation d'un jury blanc 15 jours avant le passage devant le jury réuni par le certificateur.
- √ Attestation de fin d'accompagnement.

INTERVENANT.E.S

√ Accompagnateurs.trices VAE, spécialistes de l'analyse du travail et/ou du métier, et formateurs.trices expert.e.s du diplôme visé**.



SE FORMER EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations étant accessibles aux Personnes en Situation de Handicap, nous mettons à disposition notre charte d'engagement : DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE MON OFFRE DE FORMATION SIGNÉE AVEC L'AGEFIPH LE 28/05/2024.

Aussi, afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter :

Téléphone : +33(0)1 82 83 35 20 E-Mail : referent_handicap@institutdiademe.com

3 829 STAGIAIRES FORMÉ.ES OU ACCOMPAGNÉ.ES EN 2024 (chiffres BPF 2024)

Formations labellisées IPERIA/UDD (dans toute l'Ile-de-France) dans le cadre du plan de développement de compétences :

POUR LA FORMATION CONTINUE:

TAUX DE RÉUSSITE 100%

TAUX DE SATISFACTION PASS LE MÉTIER VISÉ :

ACCOMPAGNEMENT VAE :

(100% DES CANDIDATS ACCOMPAGNÉS AYANT DEPOSÉ LEUR LIVRET 2 ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS A L'EXAMEN)

TAUX DE REUSSITE 100% :

TAUX DE NEUSSITE 100% :

TAUX DE NEUSSITE 100% :

TAUX D'INSERTION GLOBALE DANS L'EMPLOI :

100% TAUX D'INSERTION DANS LE MÉTIER VISÉ :

100%

° % de salisfaits et très salisfaits

- * % de satisfaits et très satisfaits En cas de besoin reclamation@institutdiademe.com
- * Le titulaire du DE AES est un professionnel réalisant une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, en fonction l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.
- **Ce professionnel de la Petite Enfance conduit des activités : d'animation et d'éveil, de soins de l'enfant au quotidien, en collaboration avec les parents et les autres professionnels.